### Déclaration de dommages sur le réseau fibre

### La marche à suivre

Vous êtes élu.e ou technicien.n.e d'une collectivité locale et constatez des dégâts sur l'infrastructure en fibre optique du Réseau d'Initiative Publique de Loire-Atlantique : câbles arrachés ou coupés, poteaux ou armoires dégradés...?

Suivez le guide!







# Assurez-vous qu'il s'agit bien du réseau de fibre optique

En aérien, les câbles optiques sont situés **en dessous** des lignes électriques. À l'inverse, la fibre passe **au-dessus** du réseau téléphonique cuivre.



Munissez-vous de l'adresse précise et prenez des photos du dommage constaté



## Identifiez l'opérateur d'infrastructure fibre concerné

#### SUR LES CÂBLES

o Si l'étiquette est blanche : l'opérateur est Fibre 44.

o Si l'étiquette est bleue ou verte : l'opérateur est Loire-Atlantique Numérique.

#### **SUR LES ARMOIRES**

o Le nom de l'opérateur est indiqué sur une plaque apposée sur la porte des armoires de rue.



#### Faites votre déclaration en ligne

Pour le réseau déployé par **Fibre 44** 



Pour le réseau déployé par Loire Atlantique Numérique





#### EN CAS DE DANGER GRAVE SUR LE RÉSEAU FIBRE 44

susceptible de mettre en cause l'intégrité physique des personnes, contactez 24 h/24 et 7 j/7, le numéro suivant :

05 33 74 04 29

+ d'infos sur la fibre optique en Loire-Atlantique numerique.loire-atlantique.fr